

Approche psycho-sociale et pédagogique du handicap

Éléments de compréhension



Définition du handicap par l'OMS

Le handicap est un terme générique pour désigner les déficiences, les limitations, les incapacités d'activités et les restrictions de participation.

Il désigne ainsi les aspects négatifs de l'interaction entre un individu ayant un problème de santé et les facteurs contextuels dans lesquels il évolue (facteurs personnels et environnementaux).

Le handicap est l'expression d'une déficience dans un environnement inadapté



Loi du 30 juin 1975

- Contexte : La loi N° 75-534 du 30 juin 1975 apparaît comme le fondement de la prise en charge des personnes handicapées.
- Objectifs :
 - ⇒ Obligation éducative
 - ⇒ Obligation d'emploi
 - ⇒ Développement de l'emploi protégé



Loi d'orientation

11 février 2005

- Loi n°2005-102 « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »
- Déf. : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute **limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement** par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.»

Notions de dépendance et d'autonomie

- Autonomie

Capacité à se gouverner soi-même et de jugement, liberté de pouvoir agir.

L'autonomie n'est pas acquise elle se construit. On parle souvent de capacités restantes.

- Dépendance

Impossibilité partielle ou totale d'effectuer des activités de la vie, qu'elles soient physiques, psychiques ou sociales, sans aide et de s'adapter à son environnement.

De soi ... à l'autre

UNE RELATION BOULEVERSÉE

La relation de dépendance

- La pratique sportive doit en permettre de tendre vers l'autonomie : autonomie de décision et d'action, aussi relative quelle soit.
- Mais le handicap peut être générateur d'une angoisse qui s'exprime par de l'agacement, de l'agressivité ou auto agressivité, un repli sur soi. Dès que le corps est meurtri, la relation à l'autre est perturbée, faussée.
- Le regard des autres et l'idée que l'on s'en fait sont fonctions de la manière dont on vit sa dissemblance.
- Le sport est un vecteur qui permet de modifier le regard des autres et donc son propre regard.
- Le statut de personne handicapée se transforme en sportif...

Une relation bouleversée

Dans l'espace :

- Conversation entre des personnes debout et une personne en fauteuil, gestes parasites...
- Positionnement différent avec des personnes malentendantes,
- Accompagnement guidage des personnes déficientes visuelles,

Dans le temps :

- Difficultés d'élocution (tendance à terminer les phrases)
- Temps de préparation pour la pratique sportive notamment, temps de transport...

Dans le rythme :

- Temps pour faire les choses, fatigabilité, sondage à prévoir...

Difficultés pour s'intégrer, position d'infériorité, tendance à oublier la personne...

Quelle Communication ?

- Enjeu principal car c'est par ce canal que s'engage ou non un relation durable
- Langage inadapté : infantilisation
- Appréhension à utiliser les moyens de communication adaptés (LSF, démo...)
- Abandon plus rapide en cas d'erreur

Du corps ... à l'esprit

APPROCHE PSYCHOLOGIQUE



4 facteurs principaux

- L'origine du Handicap
- Lourdeur du Handicap
- Le vécu du Handicap
- L'évolution du Handicap

L'origine du handicap

- Distinction **Inné / Acquis**
 - Une perception différente selon l'origine
 - **Différents stades :**
 - Petite enfance
 - Adolescence
 - Âge adulte
- Processus de construction identitaire
- **Inné** : cela n'est pas toujours plus facile lorsque le handicap est inné que lorsqu'il est acquis (construction du schéma corporel / regard des autres qui renvoie le handicap).
 - **Acquis** : Période d'adaptation (plus ou moins longue et progressive). Apprendre à vivre « avec ».

La lourdeur du handicap

- Comment différencier une déficience légère d'une lourde ?
- But : établir une classification et non un jugement
- **Situation de handicap lourd:**

toute personne vivant avec au moins 2 troubles cités ci-dessous :

- ***mobilité réduite*** : peu de mouvement, champs d'investigation réduit
- ***capacités musculaires*** : force musculaire faible et mouvements articulaires limités
- ***troubles associés*** : oculaires, auditifs ou de sensibilité
- ***compréhension*** : intellect ou comportement perturbé

Le vécu du handicap

- Le contexte culturel et social
- L'attitude des proches
- L'image de soi : connaître, apprécier, estimer un corps différent
- Les expériences vécues
- Les perspectives
- Les incidences financières
- L'aménagement de l'environnement
- Les motivations

L'évolution de la déficience

- Un projet de vie difficile à formuler
- Acceptation d'une situation fluctuante
- Difficultés à se projeter, s'investir
- Relativiser les échecs

Conclusion

- Pas de règles immuables
- Individus bien différents, produits de leurs histoires et du contexte dans lequel ils ont évolué
- Motivations différentes (plaisir de faire, contenu de l'activité, se prouver que l'on est (encore) capable, reconnaissance du public)

De l'accueil ... à la pratique

RÔLES DE L'ÉDUCATEUR

L'accueil

- **Discussion par rapport :**
 - À la nature du handicap
 - Aux motivations
 - Aux peurs
 - Au vécu
 - À la pratique antérieure : notion de transfert /acquis technique (sport de haut niveau)
- **Lieu accessible**



Rôle de l'éducateur sportif

- Ne pas généraliser
- Pas d'a priori
- Relativité de l'âge du pratiquant
- Relativité du handicap



Rôle de l'éducateur sportif

- Assurer la sécurité : physique, environnementale, psychologique,
- Considérer la personne comme un pratiquant, un sportif,
- Respecter son niveau de réalisation motrice et sa prise de risque,
- Tendre vers l'autonomie maximale,
- Gommer le désavantage en améliorant l'environnement.

Rôle de l'éducateur sportif

- Intégrer, rechercher l'épanouissement,
- Connaissance et différenciation du public/des contenus d'enseignement,
- Etablir une relation de confiance,
- Construire une relation de compétence : action sur le Savoir Faire/ Savoir Être,
- Choisir et adapter les activités ainsi que le matériel proposé.

Quelles adaptations ?

- Le règlement : (dispositif et règles)
 - Les dimensions
 - Le nombre de joueurs, assistants (cécifoot, athlétisme...)
 - Exemples : terrain de volley-ball, règles des deux rebonds au tennis, reprise de balle au basket, hauteur du filet en badminton
- Le matériel : (adaptations techniques)
 - Les fauteuils de sport spécifiques
 - Les handbikes, vélos
 - Les sièges adaptés (équitation, canoë, aviron...)
 - Les prothèses
 - Les ballons sonores
 - Les systèmes de visés électroniques
 - Les sangles de maintien...

Quelles adaptations ?

- La pédagogie :
 - Mode de communication/transmission (écriture, dessins, images, langue des signes, démonstration, manipulation, essai-erreur, jeu...)
 - Les consignes, attitudes en fonction du public (enfants, adultes, hommes, femmes...)
 - Favoriser l'habileté motrice plutôt que le geste isolé
 - Se centrer sur la personne plutôt que sur le sport
 - Une pédagogie participative, individualisée, du sens, de la réussite
- Les exercices :
 - Durée
 - Intensité
 - Fréquence
 - Les techniques (judo, basket...)
 - Nombre de tâches à réaliser
 - Nombre d'informations à traiter...

De l'action ... aux résultats

LES BIENFAITS DE LA PRATIQUE

Actions sur la personne

- Permet d'exploiter ses capacités restantes
- Recul des incapacités
- Favorise les compensations
- Augmente l'autonomie
- Varie le champ d'expérimentation
- Connaissance de son potentiel physique et fonctionnel

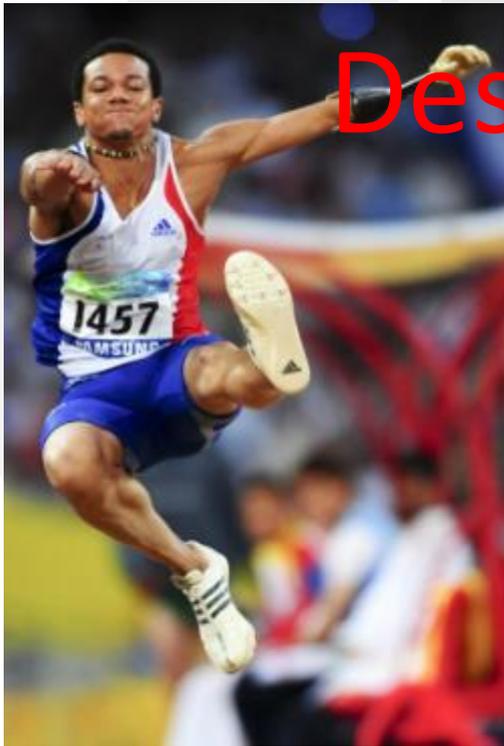
Actions sur l'environnement

- Favorise l'intégration, la participation
- Augmente le pouvoir de reconnaissance
- Modifie le regard sur le handicap

- Favorise l'intégration, la participation
- Augmente le pouvoir de reconnaissance
- Modifie le regard sur le « handicap »

Des fauteuils de sport



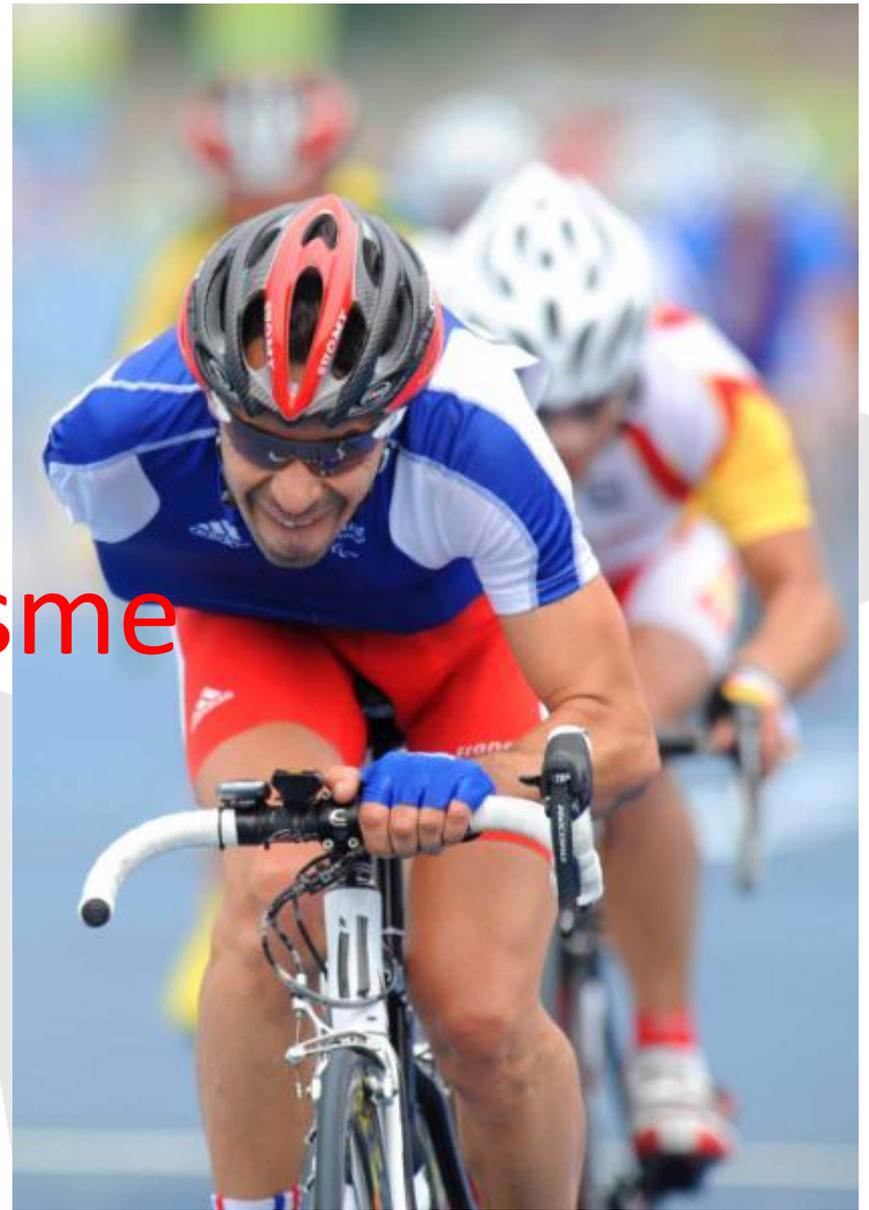


Des Prothèses





Le cyclisme





Les déficients visuels





MERCI !

